

AFGSU NIVEAU 1 (RECYCLAGE)

PUBLIC :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

« L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est destinée à tout personnel, administratif ou non voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale ».

PREREQUIS : Accessible uniquement aux titulaires de l'AFGSU1 en cours de validité (<4 ans).

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74

DUREE : 1 jour (7 heures)

HORAIRES : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy et site de Saint-Julien-en-Genevois.

COÛT : 165 euros par apprenant (Tarif de groupe possible)

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation
- Processus en groupe d'apprenant "essai erreur"
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants
- Evaluation "delta/plus" : comparaison aux recommandations, analyse des écarts, processus d'amélioration.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel :

cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation.

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs :

- Réactualiser les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une urgence à caractère médical, seul ou en équipe.

Contenu de la formation :

- Contenu adapté aux acquis des participants après retours d'expériences
- Organisation des secours : SAMU – CRRA et ses partenaires
- Prise en charge d'urgences vitales et / ou potentielles.
- Prise en charge d'un arrêt cardiaque.
- Actualités SSE.

CESU-13.07.2026-V9